



L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

DECLARATION DE SUD EDUCATION HÉRAULT CTSD DU 7 FEVRIER 2018

Sud Éducation avait acquiescé à l'annonce du dédoublement en CP et CE1 en éducation prioritaire, même si nous avons déploré la précipitation dans laquelle cette mesure avait été mise en œuvre à la rentrée 2017.

La préparation de la rentrée 2018 est encore plus inquiétante. L'éducation prioritaire est devenue depuis quelques années un prétexte pour casser la parité entre les personnels et à multiplier le profilage des postes au nom de prétendues compétences que n'auraient pas l'ensemble de nos collègues. Ainsi notre académie a fait le choix de transformer les postes de CP et CE1 dédoublés en postes à profils, sans que cela ne corresponde à la validation d'une formation, comme c'était le cas jusqu'à présent pour les postes à profil.

Nous dénonçons cette logique. Nous rappelons que les enseignants sont des professionnels qualifiés et nous refusons un futur dans lequel il faudrait sans cesse faire preuve de nos capacités professionnelles. Nous faudra-t-il bientôt envoyer un CV et une lettre de motivation pour enseigner à tel ou tel niveau dans les conditions difficiles que nous savons être celles de l'éducation prioritaire ? Au lieu d'un contrôle hiérarchique les personnels auraient plutôt besoin de formation. Les personnels ont également besoin d'équipes stables et engagées en éducation prioritaire, au contraire ce profilage des postes va à l'opposé de ce principe en engendrant des doutes, de la défiance et de l'instabilité.

Autre conséquence des dédoublements : le redéploiement des moyens humains que sont les RASED. Même si nous saluons la création de postes de maîtres G nous sommes en complet désaccord avec l'idée que la baisse des effectifs en éducation prioritaire réduit la nécessité d'interventions spécialisées.

De plus depuis l'origine nous critiquons ces dédoublements qui se font sans réelle augmentation des moyens. Ainsi d'autres dispositifs sont soit supprimés, soit en sursis, comme les PMC ou l'accueil des moins de 3 ans. Pourtant on sait combien ces dispositifs sont nécessaires à la lutte contre l'absentéisme et à l'amélioration des résultats. Nous rappelons à ce sujet notre forte demande à ce que les postes de PMC hors éducation prioritaire soient maintenus et espérons que la volonté d'accueillir les moins de 3 ans qui avait été affichée l'an passé reste d'actualité.

Autre conséquence des dédoublements : la suppression de 22 postes de remplaçants qui nous l'espérons n'entraînera pas de nouveau le recours à des contractuels. Cette crainte est d'autant plus accentuée par les dernières déclarations gouvernementales sur l'embauche accrue de contractuels dans le service public.

Pour SUD éducation, de manière générale on ne peut pas mettre en œuvre systématiquement de nouvelles mesures en détruisant ce qui a été construit précédemment.

Pour terminer, les dédoublements CP et CE1 ne répondent malheureusement pas à toutes les situations désastreuses que connaissent certaines écoles. Vous avez pu le constater en visitant récemment l'école Roux qui avec Frédéric Bazille ont déposé une demande de réintégration dans l'éducation prioritaire en 2019. Ce pourrait être aussi le cas d'autres écoles comme à Agde ou Sète. Sur lesquelles la nécessité de mettre ou de conserver des moyens importants est primordiale, si nous voulons conserver le principe d'équité qui devrait être celui de l'école publique.